



MAIRIE DE FORGES

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2016 A 20 H 30

Membres en exercice : 13

Présents : 10 Votants : (Pour : 12 (dont 2 pouvoirs) / contre : 0 / abstention : 0) Absents excusés : 03

Date de la convocation et de l'affichage : **08 Novembre 2016**

Le LUNDI 14 NOVEMBRE 2016 à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de FORGES se sont réunis dans la *Salle du Conseil*, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont présents : Mesdames BERNARD Micheline, LAFORGE Fabienne, LE ROCHELEUIL Angélique, VILLAUDY TALLEC Isabelle, Messieurs BARITEAU Philippe, BERNARD Gilbert, LUCAS Cédric, RENOU Gérard, SAUNIER Jean-Luc et TERRIEN Philippe formant la majorité des Membres en exercice, le Conseil étant composé de treize Membres.

Sont absents et excusés : DUPONT Cécile, GONÇALVES Sidalia a donné pouvoir à BARITEAU Philippe et DURRANT Arnaud a donné pouvoir à BERNARD Micheline.

La séance est ouverte sous la présidence de *Micheline BERNARD*, le Maire.

Philippe TERRIEN est élu **Secrétaire de séance**.

La séance est ouverte sous la présidence de *Micheline BERNARD*, le Maire.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 20H30. Conformément à l'article L2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est publique.

L'ordre du jour est le suivant :

- Comptes rendus de séances des 5 Juillet et 12 Septembre 2016
- Agrandissement du restaurant scolaire : Choix de l'architecte
- Aménagement cour des Ateliers
- Centre de Gestion : Contrat groupe assurance personnel

- C.D.C Aunis Sud : Modification des statuts et
Formation mutualisée Sauveteur Secouriste du Travail

- Aménagement foncier : Désignation d'un suppléant
- Aménagement Rue Délidon
- Décisions Budgétaires
- Travaux en cours
- Questions diverses

Approbation des comptes-rendus de réunion des 05 Juillet et 12 Décembre 2016.

Agrandissement du restaurant scolaire : Choix de l'Architecte

Madame le Maire expose à l'Assemblée que 25 dossiers ont été retirés et que 13 réponses ont été enregistrées.

Après l'ouverture des plis et l'examen des offres, la Commission a décidé de retenir 3 candidats : Monsieur GUILLON Laurent, Monsieur FRAIRE Eric, et Monsieur RIVALLAND Christophe. Les trois Architectes ont été reçus pour un entretien individuel.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de ne pas retenir la candidature de Monsieur RIVALLAND et souhaite aller visiter les réalisations de Messieurs GUILLON et FRAIRE, avant de prendre une décision.

Le Conseil Municipal charge Madame le Maire d'organiser une rencontre avec les Communes de Clavette, Nuaille-d'Aunis et Ferrières.

Aménagement de la cour des ateliers :

Monsieur BARITEAU Philippe, Maire-Adjoint, fait le compte-rendu de la Commission et de l'aménagement proposé : Création de 12 à 14 places de parking, déplacement du portail à l'extrémité de la cour.

Il convient de réfléchir à la délimitation des places de stationnement.

Centre de gestion : Contrat groupe Assurance du Personnel :

Madame le Maire rappelle que le contrat de groupe du Centre de Gestion 17 arrive à échéance le 31 Décembre 2016 et qu'il a décidé une mise en concurrence dudit contrat.

Madame le Maire expose à l'Assemblée le résultat de l'appel d'offres et les conditions d'attribution du marché à GENERALI et au courtier d'Assurances SOFAXIS. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le bulletin d'adhésion et la convention à intervenir dans le cadre du contrat-groupe.

Communauté De Communes AUNIS SUD :

1. Modification des statuts :

Madame le Maire expose à l'Assemblée que la Loi NOTRE a modifié pour toutes les Communautés, le contour et la définition des compétences obligatoires au 1^{er} Janvier 2017. Madame le Maire présente les modifications des statuts proposés. Madame le Maire rappelle la délibération du Conseil Communautaire de la CDC Aunis Sud du 20 Septembre 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts.

2. Formation mutualisée Sauveteur Secouriste du Travail (SST) :

Madame le Maire présente à l'Assemblée le projet de la CDC Aunis Sud, d'organiser une formation groupée STT des Agents Communaux et intercommunaux.

La CDC Aunis Sud a signé un contrat avec l'entreprise SFOR afin d'organiser les sessions de formation. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la Convention.

.../...

Mise à disposition du service technique (matériel et Personnel) de la C.D.C Aunis Sud auprès des Communes Membres :

Madame le Maire rappelle que la CDC Aunis Sud accepte de mettre à disposition de ses Communes Membres, une partie de son service technique et de son matériel.

Madame le Maire donne lecture de la Convention fixant les modalités de la mise à disposition du service.

Afin de pouvoir emprunter la nacelle autoportée, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la Convention de mise à disposition de la CDC Aunis Sud auprès de ses Communes Membres.

Aménagement foncier : Désignation d'un suppléant

A la suite du décès de Madame BARIL Maryline, le Conseil Municipal désigne Monsieur RENOUE Gérard comme Délégué Suppléant de Madame BERNARD Micheline à la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier.

Aménagement Rue Délidon :

Monsieur BARITEAU Philippe, Maire-Adjoint, présente la première esquisse du cabinet SITEA pour l'aménagement de la Rue Délidon.

Décisions budgétaires :

Le club Handisport Basket de Marennes, sollicite une subvention de la Commune. En effet, un habitant de Forges joue dans le club.

Le Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 80 Euros.

Travaux en cours :

Monsieur BARITEAU Philippe informe le Conseil Municipal que l'entreprise Longuépée va effectuer du point à temps automatique sur les rives des chemins débarrassés.

Monsieur TERRIEN Philippe, Président du Syndicat d'Assainissement d'Aigrefeuille d'Aunis expose à l'Assemblée que le Syndicat va faire nettoyer le fossé situé derrière les mottes du bourg de Forges.

Questions diverses :

Le Conseil Municipal décide d'organiser la cérémonie des vœux avec le Personnel Communal, le Vendredi 16 Décembre à 18h00.

Monsieur BARITEAU Philippe propose que l'on remette ce même jour, le diplôme de Maire-Adjoint honoraire à notre ancienne collègue Madame LAFOND Chantal.

La séance est levée à 23h30.